Déclaration de Force Ouvrière au CCE.

22 AVRIL 2015

Ce projet de cession pour lequel vous demandez au CCE de rendre un avis est le fruit de plusieurs paramètres et intervenants :

- Coca Cola Cie qui ne cautionne pas l'absence de distribution automatique en France.
- CCE SAS qui ne veut pas apparaitre comme coutumier des plans sociaux et être socialement responsable.
- CCE SAS qui voudrait faire l'économie du cout d'un PSE.

Notre équipe dirigeante a donc fait aux décideurs la proposition de cession en argumentant sur 3 axes :

- 1. L'entreprise se montre soucieuse de sauvegarder les emplois.
- 2. Le service de distribution automatique existe par un contrat commercial où Daltys s'engage à garder les façades des machines aux couleurs de Coca Cola et à ne vendre que des produits CCE pendant 3 ans (Certainement renouvelables).
- 3. En valorisant les ventes futures de ces appareils aux conditions générales de ventes plutôt que comme jadis à un prix de sortie usine CCE prévoyant de récupérer tout ou partie du coût de sa transaction avec Daltys.

La décision bâtie sur ces éléments est censée et peut se comprendre.

En revanche ce qui est incompréhensible c'est l'intransigeance avec laquelle l'employeur a refusé de reclasser ne serait-ce que les plus fragiles de ses salariés.

Ce qui est incompréhensible c'est qu'il a fallu le tribunal, la grève et le blocage d'usines pour le faire lâcher un peu d'argent comme un baume sur la blessure provoquée par lui pour adoucir le traumatisme de ce délestage de 102 de ses salariés. 102 salariés trahis par l'entreprise qui leur a tant demandé et pour laquelle ils se sont tant engagés.

Nous Force Ouvrière déclarons que Coca Cola Entreprise s'offre par ce projet de cession de l'activité FSV, les services de Daltys pour exécuter une sorte de PSE externalisé ou pour le moins elle s'offre la possibilité de se laver les mains du sort d'une partie de ses effectifs.

Nous nous permettons de jouer les Cassandres en considérant cette décision comme un précédent.

C'est-à-dire que la stratégie de concentration sur l'activité d'embouteilleur met potentiellement l'ensemble des services périphériques en danger.

Coca Cola Entreprise participe au mouvement général déjà ancien de recentrage sur le cœur de métier, pour être plus efficient, plus rentable et donner les signes au marché ceux d'une entreprise dynamique. Le tout encore et toujours pour une optimisation des résultats comptables et la paupérisation des salariés.

Nous préconisons donc de rendre un avis négatif corolaire de cette analyse.